

**Convention d'engagement au sein du  
réseau de forêts rhônalpines en évolution naturelle (FRENE)**

Entre

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Commune : .....

Téléphone : .....

Adresse électronique : .....

agissant en tant que :

Propriétaire

Nu propriétaire / usufruitier <sup>(1)</sup>

Mandataire du groupement forestier/ de l'association / de la société civile immobilière <sup>(2)</sup> :

Représentant de l'indivision <sup>(3)</sup>

Autre : .....

ci-après désigné (de manière synthétique) comme « le Propriétaire »

Et

le REFORA, sis Maison des Associations Case V3 67 rue St-François de Sales 73000 Chambéry  
représenté par son président.

ci-après désigné le REFORA.

---

<sup>(1)</sup> Rayer la mention inutile et co-signature obligatoire de l'usufruitier et du nu propriétaire.

<sup>(2)</sup> Indiquer le nom ou raison sociale de l'organisme et joindre un mandat ou autre pièce justifiant de la désignation du mandataire pour engager la personne morale (CR de Conseil d'Administration ou PV d'organe décisionnaire).

<sup>(3)</sup> Co-signature obligatoire de tous les indivisaires.



## Article 2 - Engagement du Propriétaire

En signant la convention le Propriétaire approuve les engagements énoncés ci-après et s'engage à les respecter pour une période minimale de 15 ans.

Le Propriétaire s'engage à :

- Laisser les surfaces forestières identifiées à l'article 1 en **évolution naturelle**, c'est-à-dire qu'aucune intervention sylvicole ne soit réalisée, permettant ainsi la constitution des stades sénescents des habitats forestiers et en conséquence la sauvegarde d'espèces devenues très rares, faute de milieux favorables, à l'exception des opérations nécessaires à la mise en sécurité des personnes et des biens.
- Intégrer ces peuplements en évolution naturelle dans le **plan de gestion** de ses forêts s'il dispose d'un tel document. Il atteste ici que l'intégration surfaces forestières identifiées à l'article 1 au réseau FRENE n'est pas incompatible avec cet éventuel plan de gestion existant ou à venir.
- Informer l'association REFORA en cas de :
  - o cession ou transfert de tout ou partie des parcelles identifiées à l'article 1 pour lesquelles les engagements ont été souscrits.
  - o renonciation à l'engagement sur tout ou partie des surfaces identifiées à l'article 1.

Par ailleurs le Propriétaire<sup>1</sup> :

- Autorise les personnes mandatées par le REFORA à effectuer une visite de terrain pour recueillir des données sur les peuplements engagés (essences présentes, indicateurs de naturalité etc.).
  - Accepte que les données terrain soient diffusées aux partenaires du REFORA, dans un but scientifique.
  - Souhaite que les informations recueillies sur les peuplements engagés restent confidentielles.
- Ne souhaite pas que ses peuplements engagés fassent l'objet d'une visite.

Dans certains cas, des études scientifiques peuvent avoir lieu dans la région où se situe la forêt. Si les peuplements engagés dans le cadre du réseau FRENE présentent un intérêt pour ces études, le Propriétaire :

- Autorise scientifiques ou experts membres ou partenaires du REFORA à mener sur les peuplements engagés des études et suivis scientifiques (inventaires floristiques, faunistiques, dendrométriques, etc.).
- Ne souhaite pas que les peuplements engagés fassent l'objet d'études ou suivis scientifiques complémentaires.

S'il ne l'est pas déjà, le Propriétaire peut profiter de cette convention pour :

- Signifier sa volonté d'adhérer au syndicat des propriétaires forestiers de son département et ainsi bénéficier d'une assurance responsabilité civile forestière.

*Propositions supplémentaires :*

Il existe des projets dont l'impact sur l'environnement nécessite des mesures de compensation. Quand le milieu impacté est une forêt, les mesures de compensation impliquent parfois de trouver d'autres peuplements à laisser en évolution naturelle. En tant que propriétaire d'un peuplement en évolution naturelle, il est possible de bénéficier de contreparties financières dans le cadre de ces mesures de compensation. Le Propriétaire :

- Souhaite être informé si un projet nécessite des mesures de compensation dans son secteur (et ainsi pouvoir bénéficier de contreparties financières éventuelles).

(ou à mettre dans les engagements du REFORA ?)

Une plate-forme internet permet aux partenaires du REFORA de visualiser les sites intégrés au réseau FRENE. Le Propriétaire :

- Autorise le REFORA à mettre en ligne les contours des peuplements engagés.
- Ne souhaite pas que les contours des peuplements engagés soient consultables.

---

<sup>1</sup> Cocher les cases correspondant aux propositions acceptées.

### Article 3 - Engagement du REFORA

Pour sa part, le REFORA s'engage sur demande du Propriétaire à :

Cocher si je souhaite  
bénéficier de l'action :

- L'aider à réaliser une **carte** du périmètre de ma forêt sur un fond IGN et/ou photographique aérien, faisant apparaître les surfaces engagées en évolution naturelle.
- Réaliser une **visite de terrain** sur les surfaces engagées en évolution naturelle et lui faire parvenir les données recueillies sous forme d'une fiche récapitulative (si le Propriétaire l'a autorisée à l'article 2).
- Le tenir informé des **journées de rencontres ou de formation** liées au réseau FRENE.
- Lui faire parvenir une **lettre d'information** annuelle sur l'état et l'évolution du réseau FRENE.
- Lui fournir une **carte de l'ancienneté** de l'ensemble de ses forêts et/ou des surfaces engagées en évolution naturelle.
- Lui fournir une liste **des espèces recensées** dans ses forêts et/ou des surfaces engagées en évolution naturelle (dans la mesure de la disponibilité de données).
- Répondre à ses questions et sollicitations sur les surfaces engagées en évolution naturelle le réseau FRENE sur la durée de l'engagement.

### Article 4 - Dénonciation

La présente convention est dénonçable à tout moment par les deux parties. L'éventuelle dénonciation devra être formulée par lettre recommandée.

### Article 5 -

La présentation convention présente 5 articles et est rédigée en 2 exemplaires originaux.

Fait à :

Le :

NOM :

*Signature de tous les ayants droit*

Fait à :

Le :

NOM :

*Signature du représentant du REFORA*

*Pièces à joindre :*

- *Un extrait de matrice cadastrale correspondant(s) aux parcelles identifiées à l'article 1.*
- *Un plan cadastral matérialisant les limites des surfaces engagées en évolution naturelle sur les parcelles identifiées à l'article 1.*